

CHAPITRE III

Jour et heure de la naissance du Sauveur.

1. Décret des Constitutions apostoliques. — 2. Pratique de l'Eglise. — 3. Probabilité d'un témoignage authentique. — 4. Arguments confirmatifs. — 5. Objection. — 6. L'heure de la nativité. — 7. Conclusions.

1. CONSTITUTION APOSTOLIQUE. — « Mes frères, observez les jours de fête, et en premier lieu celui de la Nativité, que vous devez célébrer le vingt-cinquième jour du neuvième mois ; après cette fête, vous donnerez la plus grande solennité au jour de l'Epiphanie, dans lequel le Seigneur nous a manifesté sa divinité ; or cette fête doit avoir lieu le sixième jour du dixième mois (1). »

Pour bien comprendre ce passage des *Constitutions apostoliques*, il faut observer que les mois sont comptés ici à la manière des Hébreux, lesquels commençaient leur année sainte au retour du printemps. En appliquant cet usage au calendrier romain, les premiers chrétiens appelaient le mois d'avril le premier de l'année ecclésiastique.

(1) Voir les *Constitutions apostoliques*, V, 13. Quant à la valeur et à l'authenticité des *Constitutions apostoliques*, auxquelles nous empruntons ce passage, on peut consulter la savante dissertation écrite sur ce sujet par Siméon de Magistris. Elle se trouve reproduite dans le premier volume de la Patrologie grecque, édition Migne, c. 523 et suiv.

Cet habile paléographe prouve de la manière la plus satisfaisante que, sauf quelques altérations introduites par Paul de Samosate, les *Constitutions* ont été réellement recueillies par saint Clément, pape et disciple des Apôtres, et par saint Hippolyte, évêque de Porto.

tique. Ainsi le vingt-cinquième jour du neuvième mois se trouve être le 25 décembre, et le sixième du dixième mois est le 6 janvier.

Les mois sont toujours cités suivant cet ordre dans les *Constitutions apostoliques*, et le même usage a été adopté, dans la suite, par beaucoup d'auteurs chrétiens, notamment par saint Grégoire de Tours, le père de l'histoire de France. C'est aussi en vertu du même principe que les peuples chrétiens ont, pendant longtemps, commencé l'année à l'époque même de la fête de Pâque, coutume qui a subsisté en France jusqu'au règne de Charles IX.

Cet article des *Constitutions* suffit pour prouver que les deux fêtes dont il y est question, remontent aux temps apostoliques ; car, lors même que ce recueil n'aurait pas été composé par les Apôtres eux-mêmes, il est cependant certain que la date de sa composition s'éloigne peu des temps où ils vivaient, et la manière, dont il y est parlé de ces fêtes et de celles qui suivent, montre bien qu'elles existaient déjà dans l'Eglise, avant que l'auteur appelât aux fidèles l'obligation de les célébrer.

En dehors du texte si explicite des *Constitutions apostoliques*, les écrivains des trois premiers siècles ne parlent guère de la fête du 25 décembre.

Georges le Syncelle assure cependant que cette tradition se trouvait consignée dans les ouvrages de saint Hippolyte, lequel écrivait vers l'an 220 de l'ère chrétienne (*Chronographie*, p. 315) ; or la science chronologique de saint Hippolyte donne un grand poids à son témoignage.

2. PRATIQUE DE L'EGLISE. — Il est incontestable que la fête du 25 décembre a été célébrée, depuis la plus haute antiquité, par l'Eglise de Rome et dans tout l'Occident ; mais ce n'est qu'au quatrième siècle que les chrétiens

d'Orient adoptèrent complètement cette fête, et commencent, eux aussi, à la célébrer le 25 décembre. Ils ne connaissent jusque-là que celle de l'Épiphanie, et quelques-uns rattachaient à ce même jour du 6 janvier, toutes les grandes Manifestations, τὰ Ἐπιφάνια, de Notre-Seigneur : la Nativité, l'Adoration des Mages, le Baptême du Sauveur et le miracle des noces de Cana. C'était beaucoup pour le même jour. La tradition de l'Église Romaine, rapportant la Nativité au 25 décembre, parut mieux fondée que le sentiment contradictoire ; aussi toutes les Églises, ainsi que tous les docteurs d'Orient s'empresèrent d'y adhérer. (7, *Notes complémentaires.*)

« Ce jour de la Nativité, dit saint Chrysostome, a été
« connu et solennisé, dès l'origine, par tous les peuples
« qui habitent l'Europe, depuis les rivages de la Thrace
« jusqu'à ceux de Gadès, et la connaissance de ce jour
« nous a été transmise à nous-mêmes par les chrétiens
« de Rome, qui en avaient conservé l'indication précise
« d'après une antique tradition. » (*Sermo de Natali*,
« chap. v.)

A la fin du quatrième siècle, tous les écrivains ecclésiastiques partagent le même sentiment, et l'on sait assez quels étaient alors leur nombre et leur érudition.

Quant à la fête de l'Épiphanie ou du 6 janvier, on voit, par un passage de Clément d'Alexandrie, que dès l'époque où cet auteur écrivait, c'est-à-dire vers le commencement du second siècle, elle était déjà célébrée par quelques chrétiens, en mémoire du Baptême de Notre-Seigneur. (*Stromat.*, I, 21.)

3. PROBABILITÉ D'UN TÉMOIGNAGE AUTHENTIQUE. — Malgré les ombres qui couvrent l'origine de la tradition du 25 décembre, il est difficile de ne pas supposer ici le témoignage authentique et certain d'un apôtre ou d'un auteur ayant puisé aux sources mêmes de la vérité.

Ce jour de la naissance du Sauveur, le plus important de tous dans la vie de la sainte Vierge, avait été certainement remarqué par elle et désigné ensuite aux Apôtres, de même que tous les autres détails racontés dans l'évangile de saint Luc (ch. I et II). C'est ainsi que nous savons qu'un intervalle de six mois s'est écoulé entre la naissance de saint Jean-Baptiste et celle du Sauveur, et cette mention nous montre bien que des indications précises avaient été données par Marie elle-même. La tradition du jour de la Nativité de Notre-Seigneur a pu aussi être vérifiée sur les registres du recensement général, et, s'il est vrai que Tertullien ou d'autres chrétiens aient autrefois consulté ces registres, cela donne une nouvelle confirmation à cette tradition.

Ce qui dut faciliter la mémoire et la transmission de cette date, c'est sa coïncidence avec le solstice d'hiver, alors fixé au 25 décembre. « Le Christ a été conçu à l'équinoxe du printemps, et il est né au solstice d'hiver », dit saint Augustin. (*Sermo de tempore*, 22.) C'est sous cette formule que les premiers chrétiens ont reçu l'indication de ces deux anniversaires, et cela même concourt à nous expliquer l'opinion divergente relative au 6 janvier ; car, si dans l'année romaine le solstice d'hiver était fixé au 25 décembre ; d'un autre côté, dans l'année solaire fixe, que les Juifs conservaient concurremment avec leur année lunaire, la *tékoupha* d'hiver tombait au contraire le 5 janvier. Cette divergence dans le moment initial des saisons expliquerait ainsi pourquoi les occidentaux prétendaient avoir reçu de saint Pierre la date du 25 décembre, et les orientaux avoir reçu de saint Jacques celle du 6 janvier ou plutôt de la nuit du 5 au 6 janvier.

Aussi, malgré la diversité de ces deux traditions, on peut cependant les invoquer toutes deux pour fixer la

naissance du Sauveur à l'époque du solstice d'hiver et vers le 25 décembre de préférence à toute autre époque.

4. ARGUMENTS CONFIRMATIFS. — Outre la tradition constante de l'Eglise, on peut encore apporter d'autres raisons confirmatives de la même date.

Selon toute apparence, le dénombrement, qui commença dans les provinces en l'an 747, fut d'abord exécuté en Syrie et en Phénicie, provinces formellement annexées à l'empire, et le royaume allié de Judée ne dut naturellement venir qu'en second lieu, ce qui reporte vers la fin de l'année l'époque du recensement pour Bethléem.

On reconnaît, en étudiant la vie du Sauveur, qu'il a toujours choisi ce qu'il y avait de pire dans les choses humaines. Ainsi il a voulu avoir la naissance la plus pauvre dans l'étable de Bethléem, la vie la plus laborieuse dans l'atelier de Nazareth, la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse sur le Calvaire. En raisonnant par analogie, on est porté à croire que le Rédempteur des hommes a dû choisir l'époque de l'hiver dans le cercle de l'année, comme aussi le milieu de la nuit parmi les heures de la journée, pour faire son entrée dans ce monde sensuel et orgueilleux. Il voulait en cela comme en tout le reste expier nos fautes et nous donner l'exemple du sacrifice.

Il faut aussi mentionner l'analogie qu'on a toujours remarquée entre l'état moral de l'humanité, à la venue du Sauveur, et le temps de nuit et d'hiver pendant lequel il a voulu naître. Les ténèbres et le froid étaient alors moins grands dans le monde physique que dans le monde moral.

Comme la sagesse divine ne dédaigne rien, et qu'elle aime à frapper l'homme par le symbolisme des choses

sensibles, cette considération n'est pas à dédaigner.

N'oublions pas non plus l'interprétation anagogique donnée par saint Augustin à cette parole de saint Jean-Baptiste : « il faut que Jésus croisse et que je diminue. » — « L'humiliation étant due à l'homme, dit le saint docteur, Jean est né à cette époque de l'année où les jours commencent à diminuer ; et, la grandeur étant due à Dieu, le Christ est né lorsque les jours commencent à grandir. » (*Sermon 21. De Sanctis.*)

5. OBJECTION. — La seule objection sérieuse contre la date du 25 décembre, c'est que les bergers de Bethléem fissent alors pâturer leurs troupeaux pendant les longues nuits d'hiver. Mais en Palestine et chez des peuples à moitié nomades le fait est très possible et très vraisemblable.

La même chose se pratique parfois en hiver dans des climats bien plus exposés au froid, comme Casaubon l'affirme de l'Angleterre (*Exerc.*, § 7, p. 174), et Langius du Danemark. (*De annis Christi*, II, 2.)

La date du 25 décembre reste donc comme étant l'époque, sinon certaine, au moins la plus probable de la venue du Sauveur parmi nous.

6. HEURE DE LA NATIVITÉ. — Si les écrivains sacrés ont laissé à la tradition le soin de nous instruire du jour de cet événement à jamais précieux, ils sont plus explicites pour en indiquer l'heure. Saint Luc nous donne en effet à entendre que la nuit couvrit de ses voiles l'humble avènement du Christ. (II, 8 et 9.)

La grande œuvre de Dieu venait de s'accomplir dans l'obscurité, le silence et la solitude, et voici que, témoins de l'humiliation suprême du Verbe incarné, les anges font entendre leur cantique ; *une clarté céleste brille au milieu des ténèbres*, et les bergers, qui gardaient leurs troupeaux *pendant les veilles de la nuit*, appren-

ment, par la voix des anges, la nouvelle de cette grande joie.

L'Eglise, dans sa liturgie, applique à cette nuit sainte ces paroles du livre de la Sagesse (xviii, 14) : « Tandis que tout était plongé dans le silence, et que la nuit arrivait au milieu de sa course, votre Verbe tout-puissant, Seigneur, quittant son trône royal, est descendu des cieux parmi nous. » Saint Augustin dit sur le même sujet que, dans la naissance temporelle du Sauveur, on vit s'accomplir à la lettre cette parole du psaume cix : « Je vous ai engendré avant l'aurore. »

Saint Jérôme nous apprend aussi que c'était une tradition reçue parmi les Juifs que le Christ viendrait au milieu de la nuit. (*In Matth.*, xxv, 5.) Il applique, il est vrai, cette tradition au second avènement du Sauveur ; mais, dans la pensée des Juifs qui ne distinguaient pas les deux avènements, elle convient plus naturellement au premier.

Ainsi, d'après le texte évangélique et d'après les traditions prophétiques et historiques, la naissance du Sauveur a eu lieu vers l'heure de minuit.

7. CONCLUSION. — Le solstice d'hiver venait de terminer l'année solaire commune, et s'il faut accepter la tradition avec toute sa précision, on était alors au vingt-cinquième jour de décembre.

La lettre dominicale de l'an 747 étant D, il s'ensuit que le 25 mars tombait cette année-là, un mercredi, et le 25 décembre un vendredi. Le mercredi avait été, à l'origine des temps, le quatrième jour de la création, celui où la lumière déjà existante prit un corps en s'unissant au globe du soleil, et le vendredi avait été le jour de la création de l'homme.

Le Sauveur aurait ainsi choisi, pour naître et pour souffrir, en un mot pour racheter l'homme, le vendredi, le même jour qu'il avait autrefois choisi pour le créer.

AINSI le Sauveur est né sous l'empire d'Auguste et le règne d'Hérode ;

Tibère et Pison étant consuls pour la seconde fois ;

Simon, fils de Boethus, étant grand prêtre des Juifs ;
six ans et huit jours avant l'ère chrétienne vulgaire ;

l'an 4707 de la période julienne ;

Et depuis le commencement du monde :

L'an 5503, suivant l'ère de Constantinople ;

5486, suivant l'ère d'Alexandrie ;

5195, suivant le calcul adopté par Eusèbe ;

4957, suivant l'*Art de vérifier les dates* ;

3977, suivant la Vulgate ;

3755, suivant les Juifs modernes.

L'an 2285 depuis la vocation d'Abraham (1),

1639 depuis la sortie d'Egypte ;

985 depuis la dédicace du temple de Salomon ;

530 depuis la fin de la captivité de Babylone ;

2 de la 193^e Olympiade ;

747 depuis la fondation de Rome, suivant Varron ;

742 de l'ère de Nabonassar ;

306 de l'ère des Séleucides ;

39 depuis la réforme du calendrier par Jules César ;

31 depuis le règne effectif d'Hérode à Jérusalem ;

25 depuis la bataille d'Actium ;

20 de la cinquième période Callippique ;

3 du cycle solaire de 28 ans ;

14 du cycle lunaire de 19 ans ;

LE VENDREDI 25 décembre de l'année julienne régulière ;

Le 4 du mois lunaire, appelé Tebeth chez les Juifs et Gamélion chez les Grecs ;

Le 29 Choac de l'année fixe des Egyptiens.

(1) Cette date et toutes celles qui suivent sont basées sur les calculs de l'*Art de vérifier les dates*.

Le solstice d'hiver, que Jules César avait cru devoir fixer au 25 décembre, avait réellement eu lieu un peu plus tôt, le 23 décembre, à 10 h. 9 m. du matin.

La lune, encore faible et naissante, avait disparu sous l'horizon le 24 décembre au soir, vers neuf heures. Elle avait été nouvelle le 21 décembre, à 7 h. 19. m. du matin. (Tables de Largeteau et méridien de Jérusalem.)

TROISIÈME PARTIE

LES DATES DE LA PRÉDICATION DU SAUVEUR

Nous abordons la question la plus importante de la chronologie sacrée. La prédication évangélique est la base de toute l'histoire chrétienne. En déplaçant sa date, on risque de briser les vraies relations des faits évangéliques avec les faits contemporains de l'histoire profane.

Pour procéder avec méthode dans une question aussi grave, nous diviserons cette troisième partie en quatre chapitres : 1° *les dates approximatives* ; 2° *les dates exactes* ; 3° *les dates confirmatives*, et 4° *la durée et les principales phases de la prédication évangélique*.

Nous réunissons ici, dans cette *troisième partie*, les deux dates extrêmes de la prédication évangélique, savoir : celle du baptême et celle de la mort du Sauveur ; parce que ces deux dates dépendent absolument l'une de l'autre et qu'il serait difficile de les prouver isolément. A mesure que nous avancerons dans la discussion, on verra ressortir de mieux en mieux la durée précise de la prédication du Sauveur, durée qui fut de trois ans et demi, et qui retient dans une dépendance étroite les deux dates que nous voulons établir.